



Distr. GÉNÉRALE

FCCC/AWGLCA/2008/12 30 septembre 2008

FRANÇAIS

Original: ANGLAIS

# GROUPE DE TRAVAIL SPÉCIAL DE L'ACTION CONCERTÉE À LONG TERME AU TITRE DE LA CONVENTION

# Rapport du Groupe de travail spécial de l'action concertée à long terme au titre de la Convention sur sa troisième session, tenue à Accra du 21 au 27 août 2008

### TABLE DES MATIÈRES

			Paragraphes	Page
I.	OUVERTURE DE LA SESSION (point 1 de l'ordre du jour)		1 – 6	3
	A.	Cérémonie d'accueil organisée par le gouvernement du pays hôte	1 – 2	3
	B.	Ouverture de la session	3 – 6	3
II.	QUESTIONS D'ORGANISATION (point 2 de l'ordre du jour)		7 – 10	3
	A.	Adoption de l'ordre du jour	7 – 8	3
	В.	Organisation des travaux de la session	9 – 10	4
III.	PERMETTRE L'APPLICATION INTÉGRALE, EFFECTIVE ET CONTINUE DE LA CONVENTION PAR UNE ACTION CONCERTÉE À LONG TERME, DÈS À PRÉSENT, D'ICI À 2012 ET AU-DELÀ, EN RÉFLÉCHISSANT NOTAMMENT À: (point 3 de l'ordre du jour)		11 – 27	5
		Une vision commune de l'action concertée à long terme		
		Une action renforcée au niveau national/international pour l'atténuation des changements climatiques		

GE.08-63324 (F) 041108 061108

# TABLE DES MATIÈRES (suite)

		Paragraphes	Page
	Une action renforcée pour l'adaptation		
	Une action renforcée dans le domaine de la mise au point et du transfert de technologies pour appuyer les mesures d'atténuation et d'adaptation		
	Une action renforcée dans l'apport de ressources financières et d'investissements pour appuyer les mesures d'atténuation et d'adaptation et la coopération technologique		
IV.	EXAMEN D'UN PROGRAMME DE TRAVAIL POUR 2009 (point 4 de l'ordre du jour)	28 – 37	8
V.	QUESTIONS DIVERSES (point 5 de l'ordre du jour)	38	9
VI.	RAPPORT DE LA SESSION (point 6 de l'ordre du jour)	39	9
VII.	CLÔTURE DE LA SESSION	40	9
Anne	<u>exe</u>		
	ments dont le Groupe de travail spécial de l'action concertée à long e au titre de la Convention était saisi à sa troisième session		10

### I. Ouverture de la session

(point 1 de l'ordre du jour)

# A. Cérémonie d'accueil organisée par le gouvernement du pays hôte

- 1. L'ouverture officielle de la session a été précédée par une cérémonie d'accueil organisée par le Gouvernement ghanéen pour marquer l'ouverture de la première partie de la sixième session du Groupe de travail spécial des nouveaux engagements des Parties visées à l'annexe I au titre du Protocole de Kyoto et de la troisième session du Groupe de travail spécial de l'action concertée à long terme au titre de la Convention.
- 2. Des déclarations ont été faites par les personnalités suivantes: M. Kwadwo Adjei-Darko, Ministre ghanéen des administrations locales, du développement rural et de l'environnement, M<sup>me</sup> Connie Hedegaard, Ministre danoise du climat et de l'énergie, M. Rachmat Witoelar, Ministre d'État indonésien pour l'environnement et Président de la Conférence des Parties à sa treizième session et de la Conférence des Parties agissant comme réunion des Parties au Protocole de Kyoto à sa troisième session, M. Yvo de Boer, Secrétaire exécutif de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, et M. John Agyekum Kufuor, Président du Ghana.

#### B. Ouverture de la session

- 3. La troisième session du Groupe de travail spécial a eu lieu au Centre de conférence international d'Accra (Ghana) du 21 au 27 août 2008.
- 4. Le Président du Groupe de travail spécial, M. Luiz Alberto Figueiredo Machado (Brésil), a ouvert la session en souhaitant la bienvenue à toutes les Parties et aux observateurs. Il a également salué M. Michael Zammit Cutajar (Malte), en sa qualité de Vice-Président du Groupe de travail spécial.
- 5. Le Président a rappelé qu'à sa deuxième session le Groupe de travail spécial avait centré ses travaux sur les moyens de parvenir à une convergence de vues sur les éléments du Plan d'action de Bali (décision 1/CP.13). Il a déclaré que le principal objectif du Groupe de travail à sa troisième session était de poser un jalon supplémentaire en faisant porter le débat sur des idées et des propositions concrètes et en mettant en évidence leurs points communs.
- 6. Le Président a noté que, comme convenu à la première session, le Groupe de travail spécial organiserait aussi pendant la session deux ateliers visant à clarifier les éléments contenus dans le Plan d'action de Bali et à mieux apprécier les préoccupations et les positions des Parties, afin de dégager une vue d'ensemble de ce qui devait être négocié pour parvenir d'un commun accord à un résultat.

# II. Questions d'organisation

(point 2 de l'ordre du jour)

#### A. Adoption de l'ordre du jour

(point 2 a) de l'ordre du jour)

7. À sa 1<sup>re</sup> séance, le 21 août, le Groupe de travail spécial a examiné une note du Secrétaire exécutif contenant l'ordre du jour provisoire annoté de la session (FCCC/AWGLCA/2008/9).

## FCCC/AWGLCA/2008/12

page 4

- 8. À la même séance, le Groupe a adopté son ordre du jour comme suit:
  - 1. Ouverture de la session.
  - 2. Questions d'organisation:
    - a) Adoption de l'ordre du jour;
    - b) Organisation des travaux de la session.
  - 3. Permettre l'application intégrale, effective et continue de la Convention par une action concertée à long terme, dès à présent, d'ici à 2012 et au-delà, en réfléchissant notamment à:
    - a) Une vision commune de l'action concertée à long terme;
    - b) Une action renforcée au niveau national/international pour l'atténuation des changements climatiques;
    - c) Une action renforcée pour l'adaptation;
    - d) Une action renforcée dans le domaine de la mise au point et du transfert de technologies pour appuyer les mesures d'atténuation et d'adaptation;
    - e) Une action renforcée dans l'apport de ressources financières et d'investissements pour appuyer les mesures d'atténuation et d'adaptation et la coopération technologique.
  - 4. Examen d'un programme de travail pour 2009.
  - 5. Questions diverses.
  - 6. Rapport de la session.

### B. Organisation des travaux de la session

(point 2 b) de l'ordre du jour)

- 9. Le Groupe de travail spécial a examiné ce point à sa 1<sup>re</sup> séance, le 21 août.
- 10. Rappelant la note relative au déroulement de la troisième session<sup>1</sup>, le Président a proposé que le Groupe de travail spécial commence par examiner le point 4 de l'ordre du jour, pour se saisir ensuite du point 3. Il a en outre proposé que les déclarations sur le point 3 soient examinées à la 2<sup>e</sup> séance. Le Groupe de travail spécial se réunirait à nouveau le 23 août pour poursuivre l'examen du point 3 et passer au point 5. Le Groupe a souscrit à l'organisation des travaux proposée.

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> FCCC/AWGLCA/2008/10.

# III. Permettre l'application intégrale, effective et continue de la Convention par une action concertée à long terme, dès à présent, d'ici à 2012 et au-delà, en réfléchissant notamment à:

(point 3 de l'ordre du jour)

Une vision commune de l'action concertée à long terme (point 3 a) de l'ordre du jour)

Une action renforcée au niveau national/international pour l'atténuation des changements climatiques (point 3 b) de l'ordre du jour)

Une action renforcée pour l'adaptation (point 3 c) de l'ordre du jour)

Une action renforcée dans le domaine de la mise au point et du transfert de technologies pour appuyer les mesures d'atténuation et d'adaptation (point 3 d) de l'ordre du jour)

Une action renforcée dans l'apport de ressources financières et d'investissements pour appuyer les mesures d'atténuation et d'adaptation et la coopération technologique (point 3 e) de l'ordre du jour)

# 1. <u>Délibérations</u>

- 11. Le Groupe de travail spécial a examiné ces questions ensemble à ses 1<sup>re</sup>, 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> séances, les 21, 23 et 27 août, respectivement. Il était saisi des documents FCCC/AWGLCA/2008/10, FCCC/AWGLCA/2008/11, FCCC/AWGLCA/2008/MISC.2 et Add.1, FCCC/AWGLCA/2008/MISC.3 et Add.1, et FCCC/AWGLCA/2008/MISC.4 et Add.1.
- 12. Le Président a constaté que les débats des deux premières sessions du Groupe de travail spécial avaient fait clairement ressortir les liens étroits entre les éléments du Plan d'action de Bali et la nécessité d'examiner les questions liées à l'atténuation et à l'adaptation en parallèle avec l'objectif consistant à déterminer les besoins parmi les éléments qui rendent possibles et soutiennent l'atténuation et l'adaptation, à savoir la mise au point et le transfert de technologies, d'une part et, de l'autre, les moyens de financement et l'investissement. Il a également noté qu'il faudrait en outre, de toute évidence, prévoir un examen distinct des aspects pratiques des propositions d'arrangements pour une coopération renforcée en matière de technologie et de financement.
- 13. Le Président a ensuite annoncé qu'il entendait consulter les groupes de négociation sur la création de groupes de contact pour la session en cours. Il a proposé que le Groupe de travail spécial examine cette question à sa 2<sup>e</sup> séance.
- 14. À sa 2<sup>e</sup> séance, sur proposition du Président, le Groupe de travail spécial a créé, pour sa troisième session, des groupes de contact chargés d'examiner les questions ci-après:
- a) Action renforcée pour l'adaptation et moyens connexes de mise en œuvre, sous la présidence de son vice-président;

# FCCC/AWGLCA/2008/12 page 6

- b) Action renforcée pour l'atténuation et moyens connexes de mise en œuvre, sous la présidence de son président;
- c) Moyens de répondre aux attentes en matière de technologie et de financement, sous la présidence de son président.
- 15. Ces groupes de contact avaient pour tâche de mettre en évidence les enjeux et les questions à prendre en considération pour chacun des éléments pertinents du Plan d'action de Bali de façon à parvenir à un résultat concerté, et d'étudier plus avant les propositions présentées pour en identifier les points communs.
- 16. À la même séance, des déclarations ont été faites par les représentants de 21 Parties, dont deux ont pris la parole au nom du Groupe des 77 et de la Chine, deux au nom de l'Alliance des petits États insulaires (AOSIS), un au nom du Groupe des États d'Afrique, deux au nom de la Communauté européenne et de ses États membres, trois au nom du Groupe composite, deux au nom du Groupe pour l'intégrité de l'environnement et deux au nom des pays les moins avancés.
- 17. Des déclarations ont aussi été faites au nom de l'Organisation de l'aviation civile internationale, d'organisations non gouvernementales (ONG) commerciales et industrielles et d'organisations de peuples autochtones.
- 18. Le Groupe de travail spécial a tenu pendant la session, les 21 et 22 août, deux ateliers dont son président a dirigé les travaux.
- 19. Le Président a établi des résumés des vues exprimées lors de chacun des ateliers de session afin d'étayer les travaux que le Groupe devait consacrer aux questions correspondantes à la troisième session. Ces résumés, publiés en tant que documents de séance<sup>2</sup> pendant la session, seront également incorporés dans le résumé des points de vue exprimés à la troisième session qu'établira le Président.
- 20. À la 3<sup>e</sup> séance, le Vice-Président et le Président ont présenté chacun un rapport verbal sur les travaux des groupes de contact qu'ils avaient présidés.
- 21. Le Vice-Président a fait savoir que les débats du groupe de contact sur l'action renforcée pour l'adaptation et les moyens connexes de mise en œuvre avaient convergé sur les quatre domaines envisagés dans le résumé des points de vue exprimés à la deuxième session, établi par le Président<sup>3</sup>, à savoir la planification nationale de l'adaptation, la rationalisation et l'accroissement de l'appui financier et technologique, le renforcement du partage de connaissances et les cadres institutionnels. Il a en outre signalé que deux nouvelles propositions avaient été soumises au nom du Groupe des États d'Afrique et de l'Alliance des petits États insulaires, respectivement, complétant les idées et propositions présentées antérieurement par les Parties au cours des échanges de vues consacrés à l'adaptation dans le cadre du Groupe de travail spécial.
- 22. Le Président a rendu compte des travaux du groupe de contact sur l'action renforcée pour l'atténuation et les moyens connexes de mise en œuvre, correspondant à la liste des éléments pertinents du Plan d'action de Bali qu'il avait proposée: engagements ou initiatives d'atténuation appropriés au niveau national de la part des pays développés parties; comparabilité des efforts des uns et des autres et des conditions nationales; mesures d'atténuation appropriées au niveau national de la part des pays en développement parties; caractère mesurable, notifiable et vérifiable des mesures d'atténuation et de

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> FCCC/AWGLCA/2008/CRP.4 et FCCC/AWGLCA/2008/CRP.5.

<sup>&</sup>lt;sup>3</sup> FCCC/AWGLCA/2008/11, par. 29.

l'appui financier et technologique; démarches générales et mesures d'incitation positive concernant l'atténuation dans le secteur forestier dans les pays en développement; démarches sectorielles et mesures par secteur concertées; démarches visant à améliorer le rapport coût-efficacité des mesures d'atténuation; conséquences économiques et sociales des mesures de riposte; rôle de catalyseur de la Convention; action renforcée dans le domaine de la mise au point et du transfert de technologies pour appuyer les mesures d'atténuation; action renforcée dans l'apport de ressources financières et d'investissements pour appuyer les mesures d'atténuation et la coopération technologique.

- 23. Le Président a noté que, dans ses travaux, le groupe de contact avait tiré parti des débats des deux ateliers de session consacrés aux thèmes suivants: démarches sectorielles et mesures par secteur concertées en vue de renforcer l'application de l'alinéa c du paragraphe 1 de l'article 4 de la Convention; démarches générales et mesures d'incitation positive pour tout ce qui concerne la réduction des émissions résultant du déboisement et de la dégradation des forêts dans les pays en développement, ainsi que le rôle de la préservation et de la gestion durable des forêts et du renforcement des stocks de carbone forestiers dans les pays en développement.
- 24. Le Président a en outre indiqué que la tâche du groupe de contact sur les moyens de répondre aux attentes en matière de technologie et de financement, y compris les arrangements institutionnels à envisager, consistait à examiner chacun des éléments pertinents du Plan d'action de Bali, notamment les alinéas d et e du paragraphe 1, en s'attachant tout spécialement à déterminer comment, sur le plan pratique, combiner différentes possibilités et perspectives pour obtenir les résultats voulus en vue d'une action renforcée dans les domaines qui peuvent étayer les objectifs poursuivis, à savoir la technologie et le financement, et à étudier plus avant les propositions pour mettre en évidence leurs éléments communs. Il a noté que bon nombre de Parties avaient développé les propositions présentées dans leurs communications et aux sessions précédentes du Groupe de travail spécial et que des propositions supplémentaires avaient été formulées à la présente session.
- 25. Le Président a fait savoir que les progrès réalisés dans le cadre des groupes de contact seraient consignés dans son résumé des points de vue exprimés à la troisième session, qui serait publié ultérieurement.
- 26. À la même séance, le Groupe de travail spécial a examiné et adopté le projet de conclusions<sup>4</sup> présenté par le Président à la suite de consultations informelles menées par celui-ci et le Vice-Président.

#### 2. Conclusions

27. Le Groupe de travail spécial a invité son président à élaborer, sous sa propre responsabilité, un document rassemblant les idées et propositions émises par les Parties au sujet des éléments figurant au paragraphe 1 du Plan d'action de Bali, en tenant compte des idées et propositions présentées par les organisations observatrices accréditées. Ces idées et propositions seront celles reçues avant le 30 septembre 2008 en réponse aux invitations contenues dans le Plan d'action de Bali et dans les conclusions des première et deuxième sessions du Groupe de travail spécial<sup>5</sup>, ainsi que celles présentées à ses trois premières sessions et durant les ateliers de session. Le document suivra la structure du paragraphe 1 du Plan d'action de Bali. Le Groupe de travail spécial a demandé au secrétariat de faire paraître ce document avant sa quatrième session. Il a en outre invité le Président à le mettre à jour avant la clôture de sa quatrième session, compte tenu des communications reçues après le 30 septembre 2008 et des idées et propositions avancées durant ladite session.

<sup>&</sup>lt;sup>4</sup> Publié sous la cote FCCC/AWGLCA/2008/L.7.

<sup>&</sup>lt;sup>5</sup> Décision 1/CP.13, par. 8, document FCCC/AWGLCA/2008/3, par. 23, et document FCCC/AWGLCA/2008/8, par. 25 et 26.

# IV. Examen d'un programme de travail pour 2009

(point 4 de l'ordre du jour)

#### 1. Délibérations

- 28. Le Groupe de travail spécial a examiné ce point à ses 1<sup>re</sup> et 3<sup>e</sup> séances, les 21 et 27 août, respectivement.
- 29. À la 1<sup>re</sup> séance, le Président a rappelé les conclusions formulées par le Groupe de travail spécial à sa deuxième session au sujet des aspects touchant à l'échelonnement de ses travaux en 2009<sup>6</sup>.
- 30. À la même séance, le Groupe de travail spécial est convenu d'examiner cette question dans le cadre de consultations informelles organisées conjointement par le Président et le Vice-Président.
- 31. À la 3<sup>e</sup> séance, le Groupe de travail spécial a examiné et adopté le projet de conclusions<sup>7</sup> présenté par le Président.

# 2. Conclusions

- 32. Le Groupe de travail spécial a rappelé les conclusions qu'il avait adoptées à ses première et deuxième sessions, notamment celles de sa deuxième session résultant de son examen du programme de travail pour 2009<sup>8</sup>.
- 33. Conscient du fait que le délai fixé pour l'achèvement de ses travaux d'ici à la quinzième session de la Conférence des Parties se rapprochait, le Groupe de travail spécial a résolu de se consacrer pleinement aux négociations en 2009 et d'organiser ses travaux en conséquence, en envisageant tous les éléments du Plan d'action de Bali de manière globale et équilibrée. Il a en outre décidé que les ateliers éventuels qui seraient organisés au cours de ses sessions de 2009 se limiteraient à ceux qui permettraient de clarifier les questions à intégrer dans le document final qui serait adopté à la quinzième session de la Conférence des Parties. Il a engagé toutes les Parties à présenter dans les meilleurs délais des propositions complémentaires concernant le contenu et la forme de ce document pour pouvoir examiner et évaluer la portée et l'état d'avancement de la négociation à sa sixième session, en juin 2009.
- 34. Comme suite à l'accord conclu à sa première session et consigné par le Président dans le rapport sur cette session<sup>9</sup>, le Groupe de travail spécial a demandé au secrétariat, agissant sous la conduite du Président en concertation avec les Parties, d'organiser à sa cinquième session un atelier sur les alinéas b i) et b ii) du paragraphe 1 du Plan d'action de Bali. Cet atelier se déroulerait en deux parties, portant chacune sur l'un de ces alinéas et englobant ensemble l'intégralité de leur contenu.
- 35. Le Groupe de travail spécial a en outre demandé au secrétariat, agissant sous la conduite du Président en concertation avec les Parties, d'organiser deux autres ateliers à sa cinquième session, l'un sur les conséquences économiques et sociales des mesures de riposte (alinéa *b* vi) du paragraphe 1 du Plan d'action de Bali), l'autre sur les possibilités et les problèmes d'atténuation dans le secteur agricole.

<sup>&</sup>lt;sup>6</sup> FCCC/AWGLCA/2008/8, par. 34 à 38.

<sup>&</sup>lt;sup>7</sup> Publié sous la cote FCCC/AWGLCA/2008/L.8.

<sup>&</sup>lt;sup>8</sup> FCCC/AWGLCA/2008/3 et FCCC/AWGLCA/2008/8.

<sup>&</sup>lt;sup>9</sup> FCCC/AWGLCA/2008/3, par. 20.

- 36. Concernant le calendrier des réunions pour 2009, le Groupe de travail spécial a jugé souhaitable d'éviter tout «télescopage» avec d'autres réunions ou manifestations internationales importantes liées au climat, de prévoir entre ses sessions un laps de temps suffisant pour les travaux à effectuer au niveau des administrations centrales et les contacts entre les délégations, et de laisser au Groupe des 77 et de la Chine et aux autres groupes le temps de coordonner leurs positions.
- 37. Le Groupe de travail spécial a invité son président à continuer de faire des propositions relatives à l'organisation de ses travaux en 2009, en tenant compte de l'importance de la continuité et de la stabilité du processus et en faisant preuve de souplesse de façon à pouvoir répondre au fur et à mesure aux besoins de la négociation.

# V. Questions diverses

(point 5 de l'ordre du jour)

38. Aucune autre question n'a été soulevée ni examinée.

# VI. Rapport de la session

(point 6 de l'ordre du jour)

39. À sa 3<sup>e</sup> séance, le 27 août, le Groupe de travail spécial a examiné et adopté le projet de rapport sur sa troisième session<sup>10</sup>. À la même séance, il a autorisé le Président à établir la version finale de ce rapport avec l'aide du secrétariat.

### VII. Clôture de la session

40. À la 3<sup>e</sup> séance, le Président a remercié les participants pour leurs contributions et le Gouvernement et le peuple ghanéens pour leur hospitalité. Des déclarations ont été faites par les représentants de 12 Parties, dont un a parlé au nom du Groupe des 77 et de la Chine, un autre au nom de l'AOSIS, un autre au nom de la Communauté européenne et de ses États membres, un autre au nom du Groupe composite, un autre au nom du Groupe des États d'Afrique, un autre au nom des pays les moins avancés et un autre au nom du Système d'intégration de l'Amérique centrale. Des déclarations ont aussi été prononcées au nom des ONG commerciales et industrielles, des ONG écologistes et des milieux syndicalistes.

\_

<sup>&</sup>lt;sup>10</sup> FCCC/AWGLCA/2008/L.6.

## Annexe

# Documents dont le Groupe de travail spécial de l'action concertée à long terme au titre de la Convention était saisi à sa troisième session

# Documents établis pour la session

FCCC/AWGLCA/2008/9	Ordre du jour provisoire annoté. Note du Secrétaire exécutif
FCCC/AWGLCA/2008/10	Note relative au déroulement de la troisième session. Note du Président
FCCC/AWGLCA/2008/11	Résumé des points de vue exprimés au cours de la deuxième session du Groupe de travail spécial de l'action concertée à long terme au titre de la Convention. Note du Président
FCCC/AWGLCA/2008/MISC.2 et Add.1	Ideas and proposals on the elements contained in paragraph 1 of the Bali Action Plan. Submissions from Parties
FCCC/AWGLCA/2008/MISC.3 et Add.1	Ideas and proposals on the elements contained in paragraph 1 of the Bali Action Plan. Submissions from intergovernmental organizations
FCCC/AWGLCA/2008/MISC.4 et Add.1	Ideas and proposals on the subjects of the Ad Hoc Working Group on Long-term Cooperative Action under the Convention workshops scheduled for 2008. Submissions from Parties
FCCC/AWGLCA/2008/L.6	Projet de rapport du Groupe de travail spécial de l'action concertée à long terme au titre de la Convention sur sa troisième session
FCCC/AWGLCA/2008/L.7	Permettre l'application intégrale, effective et continue de la Convention par une action concertée à long terme, dès à présent, d'ici à 2012 et au-delà. Projet de conclusions présenté par le Président
FCCC/AWGLCA/2008/L.8	Consideration of a work programme for 2009. Draft conclusions proposed by the Chair
FCCC/AWGLCA/2008/CRP.4	Report on the workshop on cooperative sectoral approaches and sector-specific actions, in order to enhance implementation of Article 4, paragraph 1 (c), of the Convention. Summary by the chair of the workshop

### FCCC/AWGLCA/2008/CRP.5

Report of the workshop on policy approaches and positive incentives on issues relating to reducing emissions from deforestation and forest degradation in developing countries; and the role of conservation, sustainable management of forests and enhancement of forest carbon stocks in developing countries. Summary by the chair of the workshop

## **Autres documents disponibles**

FCCC/AWGLCA/2008/8

Rapport du Groupe de travail spécial de l'action concertée à long terme au titre de la Convention sur sa deuxième session, tenue à Bonn du 2 au 12 juin 2008

----